

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
Bilan	7
Évolution de l'actif net	8
Résultats	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions	15
Annexe B - Produits d'activités	15
Annexe C - Dons	15
Annexe D - Dépenses d'activités	15
Annexe E - Dons redistribués	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserves

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons et d'activités. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, les créances au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 et les actifs nets présentés aux bilans au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

De plus, au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local, notamment la fermeture des bureaux de CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA depuis le 13 mars 2020. Nous n'avons donc pu observer le dénombrement des stocks à la clôture de l'exercice et n'avons pu nous assurer par d'autres moyens des quantités en stocks détenus au 31 mars 2020, lesquels sont inscrits au bilan pour un montant de 50 880 \$. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour ce qui concerne les stocks comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 2 juin 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

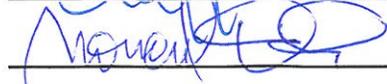
BILAN

AU 31 MARS 2020

	2020 \$	2019 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	113 189	260 411
Placements (note 3)	385 000	235 000
Débiteurs	-	4 735
Stocks projet sous-zéro (note 8)	50 880	66 770
Subvention à recevoir	-	18 162
Taxes à la consommation	<u>49 708</u>	<u>23 759</u>
	598 777	608 837
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>9 709</u>	<u>13 016</u>
	<u><u>608 486</u></u>	<u><u>621 853</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	27 845	34 533
Apports reportés (note 6)	<u>333 359</u>	<u>403 694</u>
	361 204	438 227
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	<u>9 709</u>	<u>12 483</u>
	<u>370 913</u>	<u>450 710</u>
ACTIF NET		
FONDS DE RÉSERVE	135 000	135 000
FONDS DE RELOCALISATION	29 289	29 289
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	<u>73 284</u>	<u>6 321</u>
	<u>237 573</u>	<u>171 143</u>
	<u><u>608 486</u></u>	<u><u>621 853</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, administrateur


_____, administrateur

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020		2019			
	Fonds de réserve \$	Fonds de relocalisation \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	135 000	29 289	533	6 321	171 143	168 182
Excédent des produits sur les charges	-	-	(3 307)	69 737	66 430	2 961
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	2 774	(2 774)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>135 000</u>	<u>29 289</u>	<u>-</u>	<u>73 284</u>	<u>237 573</u>	<u>171 143</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2020 \$	2019 \$
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	280 015	310 219
Autofinancement		
Activités (annexe B)	136 006	115 814
Dons (annexe C)	486 288	380 138
Revenus d'intérêts	3 153	3 421
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations	2 774	1 387
Autres revenus	-	2 439
	<u>628 221</u>	<u>503 199</u>
	<u>908 236</u>	<u>813 418</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	428 867	437 602
Dons redistribués (annexe E)	291 668	265 713
Activités (annexes D)	67 389	52 237
Matériel et équipement	13 700	7 819
Honoraires professionnels	7 266	15 559
Achats équipements	6 669	6 656
Frais de banque	5 085	4 824
Téléphone	4 601	4 995
Frais de représentation	4 246	5 668
Assurances	3 764	3 664
Amortissement des immobilisations	3 307	2 449
Formation	3 022	1 140
Frais d'entretien	2 222	2 131
	<u>841 806</u>	<u>810 457</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>66 430</u>	<u>2 961</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	66 430	2 961
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	3 307	2 449
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(2 774)</u>	<u>(1 387)</u>
	<u>66 963</u>	<u>4 023</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	4 735	(4 735)
Stocks projet sous-zéro	15 890	15 490
Subvention à recevoir	18 162	(7 461)
Taxes à la consommation	(25 949)	(5 058)
Créditeurs	(6 688)	5 875
Apports reportés	<u>(70 335)</u>	<u>(73 636)</u>
	<u>(64 185)</u>	<u>(69 525)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>2 778</u>	<u>(65 502)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(150 000)	-
Disposition de placements	-	40 000
Acquisition d'immobilisations	-	<u>(13 870)</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>(150 000)</u>	<u>26 130</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	<u>13 870</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(147 222)</u>	<u>(25 502)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>260 411</u>	<u>285 913</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u><u>113 189</u></u>	<u><u>260 411</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 1er octobre 2003. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- Établir et gérer à l'intention du grand public un centre communautaire qui servira aux programmes culturels, aux activités athlétiques, au théâtre, à l'art, à la musique, à l'artisanat et aux loisirs;
- Réduire la pauvreté en assurant les aliments et d'autres produits de base aux personnes à faible revenu en complémentarité avec les organismes communautaires;
- Offrir des camps d'été pour les jeunes issus de familles à faible revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont amortis et reportés aux même rythme que l'immobilisation correspondante.

Activités

Les revenus d'activités sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Stocks projet Sous-zéro

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen et comprend le coût d'acquisition et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations**

Les acquisitions d'immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

	Durées
Équipement audio-visuel	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de jeux	3 ans
Équipement de bureau	5 ans

Apports reçus sous forme de biens et de services

Dans le cadre de son fonctionnement, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles et reçoit des dons de nourriture, de vêtements et de manteaux. En raison de la difficulté à évaluer la juste valeur de ces services et de ces biens, une grande partie de ces dons n'est pas présentée à l'état des résultats de l'organisme.

De plus, l'organisme occupe des locaux pour ses activités dont la charge est assumée par la Ville de Montréal. Le revenu et la dépense correspondants ne sont pas comptabilisés car la juste valeur n'a pu être déterminée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des débiteurs, des placements et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Compte Avantage Entreprise Desjardins, intérêt variable, au coût	<u>385 000</u>	<u>235 000</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

4 - IMMOBILISATIONS

	2020		2019	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Équipement audio-visuel	13 870	4 161	9 709	12 483
Équipement informatique	17 002	17 002	-	533
Équipement de jeux	5 557	5 557	-	-
Équipement de bureau	2 754	2 754	-	-
	<u>39 183</u>	<u>29 474</u>	<u>9 709</u>	<u>13 016</u>

5 - CRÉDITEURS

	2020 \$	2019 \$
Comptes fournisseurs	1 014	2 761
Salaires et vacances	23 675	27 955
Sommes à remettre à l'État	<u>3 156</u>	<u>3 817</u>
	<u>27 845</u>	<u>34 533</u>

6 - APPORTS REPORTÉS

	Au 31 mars 2019 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Au 31 mars 2020 \$
Projet Sous - zéro				
Général	<u>281 776</u>	<u>184 322</u>	<u>176 311</u>	<u>246 267</u>
Ville de Montréal	<u>121 918</u>	<u>133 776</u>	<u>150 440</u>	<u>87 092</u>
	<u>403 694</u>	<u>318 098</u>	<u>326 751</u>	<u>333 359</u>

Les charges de l'exercice du projet sous-zéro (note 8) ont été de 276 311\$.

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les montants non amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipement audiovisuel. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Au 31 mars 2019 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Aux 31 mars 2020 \$
Ville de Montréal	8 745	-	1 943	6 802
Autres donataires	<u>3 738</u>	-	<u>831</u>	<u>2 907</u>
	<u>12 483</u>	-	<u>2 774</u>	<u>9 709</u>

8 - COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

Le coût des marchandises vendues est présenté sous la rubrique de dons distribués (annexe E) et se détaille comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Stocks projet Sous-zéro au début	66 770	82 260
Achats	260 421	230 112
Stocks projet Sous-zéro à la fin	<u>(50 880)</u>	<u>(66 770)</u>
	<u>276 311</u>	<u>245 602</u>

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son compte épargne Avantage entreprise de Desjardins.

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020 \$	2019 \$
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Subvention Ville de Montréal (VDM)	150 440	157 024
Subvention MELS	81 665	81 035
Subvention Carrière été	37 362	37 099
Subventions diverses	<u>10 548</u>	<u>35 061</u>
	<u>280 015</u>	<u>310 219</u>
ANNEXE B - PRODUITS D'ACTIVITÉS		
Revenus activités	55 267	50 614
Camp de jour	79 296	63 064
Location	<u>2 486</u>	<u>2 136</u>
	<u>137 049</u>	<u>115 814</u>
ANNEXE C - DONS		
Fondation Marcelle et Jean Coutu		
Projet Sous-zéro	100 000	120 000
Projet Ados	<u>50 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>150 000</u>	<u>160 000</u>
Dons dédiés		
Projet Sous-zéro	176 311	125 602
Projet Ados	1 050	50
Panier de Noel	<u>11 111</u>	<u>6 885</u>
	<u>188 472</u>	<u>132 537</u>
Autres dons		
Autres	<u>147 816</u>	<u>87 601</u>
	<u>486 288</u>	<u>380 138</u>
ANNEXE D - DÉPENSES D'ACTIVITÉS		
Frais d'activités	46 134	32 238
Camp de jour	<u>21 255</u>	<u>19 999</u>
	<u>67 389</u>	<u>52 237</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020 \$	2019 \$
	<u> </u>	<u> </u>
ANNEXE E - DONS REDISTRIBUÉS		
Projet Sous-zéro (note 8)	276 311	245 602
Panier de Noel	12 010	10 652
Projet Ados	<u>3 347</u>	<u>9 459</u>
	<u>291 668</u>	<u>265 713</u>